

La réforme du « choc des savoirs » au collège expliquée aux parents

Chers parents,

En septembre 2024, le gouvernement souhaite créer dans tous les collèges des groupes de « niveaux » ou de « besoins » en français et en mathématiques pour les élèves de 6^e et de 5^e (puis en 4^e et en 3^e en 2025).



Des soi-disant groupes

Le français et les maths représentent 9h sur les 25 h d'enseignement en 6^e et 8h sur les 26h d'enseignement en 5^e. Ces heures se feront en classe entière pendant quelques semaines dans l'année et en « groupes » la majorité de l'année.

→ Ce ne seront pas des « petits groupes » comme on peut l'entendre dans les médias : 6 groupes pour 5 classes en 6^e, et 7 groupes pour 6 classes en 5^e. Un seul groupe sera à effectif réduit les autres groupes seront au mieux à 26/27 élèves en 6^e !

→ Tous les élèves en difficulté ne seront pas dans des groupes à effectif réduit.

→ Fin des heures en demi-classes ou en co-enseignement en français et en maths, et à long terme dans d'autres matières, la majorité des élèves ne bénéficiera plus de l'attention possible en effectif réduit.



Des classes déstructurées

La classe sera donc éclatée sur environ un tiers des enseignements : un élève pourra ainsi passer d'un groupe à l'autre plusieurs fois dans l'année.

→ Problème de suivi des élèves sur l'année, notamment pendant les conseils de classe (un élève pourra avoir plusieurs professeurs de français ou de maths dans l'année).

→ Moins de cohésion et de dynamique de classe, disparition du lien social qui se tisse au sein d'une classe.

→ Fin du cadre rassurant du groupe classe pour les élèves qui passeront de l'école primaire au collège, adaptation au dispositif rendue complexe pour des 6^e

→ Difficultés pour séparer des élèves perturbateurs ou au contraire pour réunir ceux qui le souhaiteraient.

Ne pas jeter sur la voie publique



Des élèves triés dès la 6^e

Les élèves seront répartis par niveaux/besoins pendant différentes périodes de l'année, mais on ne pourra pas prendre en compte les différents types de difficulté au sein même d'une matière.

→ Perte de pédagogie coopérative entre élèves, entraide pourtant bénéfique aux plus fragiles comme aux plus à l'aise.

→ Moins d'émulation de classe ; les élèves en difficultés ne profiteront pas de la dynamique de classe portée par des élèves moteurs.

→ Risque d'augmentation des situations de harcèlement et de mal-être puisque la différence de niveaux sera mise en avant, étiquette discriminante.



Des dangers pour l'avenir

La mise en place des mesures du choc des savoirs se faisant avec des moyens insuffisants, les établissements devront prendre sur leur marge d'autonomie.

→ Risque de voir certaines options supprimées en 2025, le choix pourrait déjà être limité à une seule option en 2024 (EDD, Euro, latin, grec, OMES ...)

→ Difficultés pour mener des projets de classes.

→ Difficultés pour la conception des emplois du temps : les élèves d'un même niveau devront avoir les heures de français et maths sur les mêmes créneaux pour permettre les changements de groupes.

→ Pas de professeurs supplémentaires, il n'y a déjà pas assez de professeurs de mathématiques.

→ Appauvrissement des enseignements, des heures en baisse :

- 1h30 de français a déjà été perdue avec la réforme de 2016,

- 1 h de technologie l'année dernière,

- disparition de l'heure de soutien/approfondissement.

Nous souhaitons le retrait de cette réforme, qui ne solutionnera pas les difficultés des élèves. Nous nous opposons au tri des élèves dès la classe de 6^e.

Une réunion d'information publique destinée aux parents du bassin de Moulins est prévue le mardi 14 mai à 19h à la Maison Des Associations de Moulins.

Les enseignants du collège Anne de Beaujeu